

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 avril 2009
(convocation du 30 mars 2009)

Aujourd'hui Vendredi Dix Avril Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUPOUY Alain, M. EGIRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELLIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 40
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
Mme FAYET Véronique à Mme LAURENT Wanda à partir de 12 h 15
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DUCHENE Michel
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
M. LAMAISSON Serge à Mme. BALLOT Chantal
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 10 h 40 et jusqu'à 11 h 15
Mme. BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques
M. BOUSQUET Ludovic à M. ROBERT Fabien

M. DELAUX Stéphan à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 15
M. DUCASSOU Dominique à Mme. PIAZZA Arielle
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 50
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
Mme PARCELLIER Muriel à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10 h 30
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. REIFFERS Josy à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à partir de 10 h 30
M. SENE Malick à M. DAVID Alain jusqu'à 10 h 40 et M. EGIRON Jean-François à partir de 10 h 40

LA SEANCE EST OUVERTE

**Projet de Décret portant sur la création de l'Opération d'Intérêt National
Bordeaux Euratlantique - Validation du périmètre - Décisions**

Monsieur JUPPE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La métropole Bordelaise est au 39^{ème} rang dans le classement des métropoles européennes, le projet Bordeaux – Euratlantique sera un des atouts essentiels lui permettant de progresser jusqu'au 20^{ème} rang.

L'effet TGV est un levier pour le développement de la métropole, de ses fonctions et de son attractivité. En 2016, Bordeaux sera à 2h de Paris en TGV et en 2020, Bordeaux à 1h de Toulouse, et à la porte de la péninsule Ibérique. Avec l'offre complémentaire de l'aéroport, Bordeaux deviendra un carrefour de transport et d'échanges du Sud-Ouest Européen.

Le projet d'Opération d'Intérêt National proposera une stratégie de développement économique, urbain et métropolitain sur son périmètre. Démarrant en pied de gare Saint Jean et couvrant un périmètre d'impact sur la rive gauche et la rive droite, il englobera une partie des 3 communes de Bordeaux-Bègles-Floirac.

A partir de ce point fort, l'enjeu est aussi de faire profiter l'ensemble du territoire de l'effet TGV.

Ce projet complexe englobe la réalisation d'un centre d'affaires à vocation internationale, d'aménagements urbains, d'infrastructures de transports, de commerces, d'équipements structurants culturels et de loisirs, de logements.

Les avantages d'une Opération d'Intérêt National sont multiples :

- Une compétence partagée de l'État et des Collectivités pouvant faire effet d'accélérateur sur les décisions en matière d'urbanisme dans le cadre d'une gouvernance partagée,
- Une gestion foncière facilitée dans la négociation sur les terrains appartenant aux établissements publics ferroviaires et par l'apport en nature de terrains propriété de l'Etat,
- La possibilité de faire partager le risque financier des opérations par l'État,
- Une image facilitée en matière de marketing territorial.

Le périmètre O.I.N. tel qu'il vous est proposé, comporte 738 ha : 262 ha sur Bordeaux rive gauche, 129 ha sur Bordeaux rive droite, 131 ha sur Floirac et 216 ha sur Bègles, hors Garonne.

Lors du Comité de Pilotage portant sur le projet Bordeaux Euratlantique, en date du 20 mars dernier, et réunissant Messieurs le Préfet, le Président du Conseil Régional, le Président du Conseil Général, le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux, les Maires des villes de Bordeaux, Bègles et Floirac, il a été convenu que les trois communes et la CUB soumettront le projet de périmètre de l'Opération d'Intérêt National Bordeaux - Euratlantique au vote de leurs instances délibératives en avril 2009.

Il vous est donc demandé d'approuver le projet de périmètre O.I.N. ci-joint, tel que défini dans l'article L 121-9 du Code de l'Urbanisme.

Ce projet de périmètre, après avoir obtenu l'accord de la Communauté Urbaine et des Villes de Bordeaux, Floirac et Bègles, sera transmis par Monsieur le Préfet au Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire.

Le Ministère soumettra ce périmètre au Conseil d'Etat qui le définira par Décret. Ce projet de Décret vous est présenté pour information.

La publication de ce décret créant l'O.I.N. devrait intervenir vers mi 2009.

Ce Décret inscrira l'Opération d'Intérêt National Bordeaux - Euratlantique dans la liste des Opérations d'Intérêt National au titre de l'article R 121-4-1 du Code de l'Urbanisme.

Dans les prochains mois, un projet de décret portant sur la création d'un Etablissement Public d'Aménagement (E.P.A.) vous sera présenté. Cet Etablissement Public aura pour mission de mettre en œuvre l'Opération d'Intérêt National.

Dans ces conditions, si tel est votre avis, il vous est demandé de bien vouloir :

- approuver le projet de périmètre portant sur l'Opération d'Intérêt National Bordeaux - Euratlantique.

Les conclusions sont mises aux voix.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 10 avril 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
22 AVRIL 2009

PUBLIÉ LE : 22 AVRIL 2009

M. ALAIN JUPPE